|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****25-F** |
|  | **10 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| Examen de la présence régionale de l'UIT |
|  |
| **Résumé:**Le présent document rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Décision 616 (2019) du Conseil.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document.**Références:**[Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-025-F.pdf); [Décision 616 (2019) du Conseil](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0133/en) |

# 1 Rappel

Depuis le début des années 1990, la présence régionale de l'UIT a été examinée, améliorée et modifiée à plusieurs reprises. Le premier examen approfondi sur la question a été demandé par la Conférence de plénipotentiaires de Nice (1989), qui a chargé le Secrétaire général d'effectuer les études nécessaires afin de renforcer la présence régionale de l'UIT et d'accroître son efficacité.

Lors de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 tenue à Dubaï, la question de la présence régionale a été examinée en détail et les membres ont adopté une version révisée de la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) "Renforcement de la présence régionale".

Aux termes de sa Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018), la Conférence de plénipotentiaires a décidé de renforcer les fonctions des bureaux régionaux et chargé le Secrétaire général de procéder à un examen global de la présence régionale de l'UIT et de soumettre au Conseil à sa session de 2020 un rapport contenant des suggestions sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour que la présence régionale de l'UIT demeure efficace et efficiente.

À sa session de 2019, le Conseil a adopté sa Résolution 616, par laquelle il a chargé le Secrétaire général de faire appel aux services d'un cabinet de conseil en gestion externe indépendant, chargé de procéder à une évaluation et à un examen détaillés sur le plan des programmes, des stratégies et des finances de la présence régionale de l'UIT.

# 2 État d'avancement de la mise en œuvre

À l'issue d'une procédure d'appel d'offres, PricewaterhouseCoopers ("PwC") a été choisi pour procéder à cet examen. Lancé le 4 novembre 2019, le projet est placé sous la responsabilité de la Directrice du BDT et est actuellement mis en œuvre en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et les autres départements/Bureaux de l'UIT concernés.

Les principaux résultats attendus avec le projet peuvent être résumés comme suit[[1]](#footnote-1):

– Définition de la structure actuelle de notre présence régionale, y compris les procédures et les indicateurs de performance.

– Identification des paramètres d'efficacité/de performance.

– Définition de la structure voulue de la présence régionale, en fixant des objectifs en matière de gestion qui iront dans le sens des orientations stratégiques de l'organisation et identification des compétences requises du personnel pour mettre en œuvre ces objectifs.

– Élaboration d'un plan d'action en faveur du changement, sur la base de toutes les recommandations correspondantes du vérificateur extérieur des comptes, de l'auditeur interne et du CCIG.

Après une première phase de collecte des données et une évaluation approfondie des activités hors siège actuelles, le projet est maintenant dans sa phase de conception, où de nouvelles solutions possibles pour la présence régionale de l'UIT sont en cours d'élaboration et d'évaluation. La troisième et dernière phase du projet consistera à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du nouveau modèle proposé.

Dans le cadre de ce projet, PwC a déjà examiné et analysé plus de 100 documents, mené des entretiens avec plus de 100 parties prenantes internes et extérieures, recueilli les idées des membres grâce à un questionnaire en ligne et organisé différentes séances et réunions d'information avec les membres, notamment durant les réunions des Groupes de travail du Conseil tenues en février 2020.

# 3 Conclusion

Le projet avance selon le calendrier prévu et le rapport de PwC sera soumis à la session de 2020 du Conseil, conformément à la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

Un rapport verbal sur l'état d'avancement des travaux sera présenté par PwC pendant la réunion du GCDT.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. La liste complète des résultats attendus figure dans l'Annexe 1 de la Décision 616 du Conseil. [↑](#footnote-ref-1)